

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer et faire appliquer les consignes opérationnelles propres à chaque aérodrome inclus dans le RCO (Recueil des Consignes Opérationnelles) ; ▪ Pratiquer les activités de maintien réglementaire de l'aptitude physique ; ▪ Établir les différents comptes-rendus (CET), relevés et documents d'exploitation de l'aérodrome en l'absence du titulaire ; ▪ Notifier les évènements de sécurité. <p>AFIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Notifier les évènements impactant la sécurité aérienne de l'aérodrome ; ; ▪ Assurer le service d'information de vol d'aérodrome et le suivi de l'information aéronautique ; ▪ Assurer le service d'alerte ; ▪ Mettre en œuvre les aides à l'atterrissage ; ▪ Assurer les coordinations avec le centre de contrôle de Tahiti-Faaa ; ▪ Faire des propositions d'amélioration de la sécurité ; ▪ Appliquer et faire appliquer les consignes opérationnelles (manuel d'exploitation AFIS) ; ▪ Participer aux études de sécurité relative à l'aérodrome ; ▪ Etablir les comptes-rendus, relevés et documents d'exploitation de l'aérodrome.
--	---

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à l'entretien de 1^{er} niveau des véhicules, les bâtiments, les accotements et le fauchage. ▪ Rendre le service de prévention du péril animalier sur les aérodromes concernés ; ▪ Signaler par écrit tout dysfonctionnement auprès de l'échelon central ; ▪ Inspecter et effectuer des réparations sur les clôtures endommagées ; ▪ Participer activement avec les mécaniciens de la maintenance SSLIA, aux remises à niveaux et aux reconditionnements des véhicules de l'aérodrome lors de leur mission ; ▪ En cas de dysfonctionnement des véhicules, faire avec l'assistance téléphonique des mécaniciens de la maintenance SSLIA, des diagnostics ou des dépannages nécessitant pas de connaissances approfondies en mécanique <p><i>La liste des activités n'est pas limitative et le poste devra s'adapter à l'évolution générale du service, notamment lors de modification réglementaires (réduction ou extension) de ses missions.</i></p>
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Pompier d'aérodrome
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme national du brevet ou diplôme de niveau 3 (anciennement niveau V) inscrit au répertoire des qualifications professionnelles ou qualification SSLIA en cours de validité depuis moins de deux ans ou Sapeur-pompier professionnel ou volontaire, diplôme de premier secours PSE1 / PSE2, permis poids lourds, permis bateau.

S : Sensibilisation ; A : Application ; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Posséder des aptitudes à la communication, une bonne capacité d'écoute et le sens des relations humaines ▪ Techniques et tactiques d'intervention sur incidents et accidents d'aéronefs ▪ Connaître les gestes de secours ▪ Savoir travailler en équipe ▪ Avoir un sens aigu de la discipline ▪ Avoir de la maîtrise de soi dans les situations difficiles ▪ Avoir de la rigueur et le sens de l'organisation ▪ Avoir des connaissances en aéronautique ▪ Maitriser l'outil informatique ▪ Savoir manager une équipe 		X	
				X
				X
			X	X
			X	
			X	X
			X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Notions relatives aux métiers de pompier, de secouriste, de mécanicien et en matière d'incendie et expérience en management
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation initiale de pompier d'aérodrome SSLIA, formation AFIS (Faaa et sur site) et habilitation électrique sur les aérodromes dotés de moyens de radionavigation.
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 5 ans
----	--

Le directeur de l'aviation civile,
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :